



Classes à Horaires Aménagés Cinéma



Collège Alphonse
de Lamartine
Bd Tonnellé
37000 TOURS
02.47.37.04.88



LE CONTENU DE LA FORMATION

Ces Classes à Horaires Aménagés Cinéma, **uniques dans le département de l'Indre-et-Loire**, ont pour vocation d'offrir aux élèves, tout au long de leur scolarité au collège, un enseignement théorique et pratique approfondi du cinéma.

Cet enseignement propose aux élèves 2 heures d'enseignement du cinéma en 6ème et 5ème, 3 heures en 4ème et 3ème.

Les élèves, en plus de leur participation à «Collège au cinéma», bénéficient d'ateliers encadrés par des professionnels du cinéma (réalisateurs, monteurs, etc.)

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Il s'agit à la fois d'acquérir des connaissances en histoire du cinéma, en analyse de l'image, mais aussi de produire des courts métrages qui feront l'objet de projections dans des médiathèques et cinémas des environs.

La **CHAC** favorise un travail en interdisciplinarité ; les thématiques choisies pour chaque niveau sont en lien avec les programmes des différentes disciplines.

LES RÉALISATIONS

Tous les deux ans, les productions des 4èmes et 3èmes sont présentées au festival **Ciné Clap de Chartres**, occasion pour les élèves de défendre leurs travaux, de rencontrer des professionnels du cinéma, d'assister à des master classes et de visionner de nombreux films.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les élèves sont choisis sur dossier. C'est la motivation qui est privilégiée avant les résultats scolaires.

